



INSTITUT LUXEMBOURGEOIS DE RÉGULATION

Secteur Fréquences

Résumé de la consultation publique ouverte du 17 juillet 2012 jusqu'au 19 septembre 2012 sur le projet de règlement déterminant le plan d'allotissement et d'attribution des ondes radioélectriques (Plan des fréquences)

Septembre 2012

Le présent document fait analyse de l'observation transmise dans le cadre
de cette consultation publique.

Suite aux commentaires favorables reçus d'Inmarsat S.A. aucune modification supplémentaire du projet en question n'a été prise en considération.

En outre, l'Institut a pris en compte la demande d'Inmarsat S.A. en vue d'une nouvelle Décision du Comité des Communications Electroniques (CCE) de la CEPT concernant l'exemption d'une licence individuelle pour l'utilisation de stations terriennes sur plateformes mobiles (ESOMPs: Earth Stations On Mobile Platforms).

Il s'agit ici d'un projet de Décision CEPT ECC DEC (13)AA dont l'Institut a prévu l'introduction au plan des fréquences après son adoption par le CCE au mois de mars 2013.
